

Compte-rendu du Forum de la Transition Énergétique de l'étape de Lyon

Mardi 17 Novembre – visioconférence

Préparer l'avenir des transports dans l'écoute et la concertation avec les territoires

Dans ses propos liminaires Gilles Baustert, Directeur des relations institutionnelles de Scania France et modérateur, présente les principaux enjeux qui ont conduit à l'organisation de ce forum. Aujourd'hui, l'une des nouvelles menaces pour le secteur des transports routiers réside dans la nécessaire prise en compte de cette crise sanitaire. Elle vient percuter de plein fouet l'ensemble de l'écosystème des mobilités. A cela s'ajoute la nécessaire intégration des défis sanitaires et environnementaux pour tous les industriels. Les accords de Paris ratifiés en décembre 2015 visent ainsi à « **limiter à plus d'1,5 degrés à l'horizon 2050 le réchauffement de la planète.** » Pour les pays industrialisés, cela signifie que, « **tous les 10 ans, nous allons devoir réduire de 50% nos émissions de CO₂** ».

Pour atteindre ces résultats, il existe trois leviers stratégiques qui permettraient de réduire les émissions énergétiques, le premier vise à agir pour « **une meilleure efficacité énergétique** », ensuite il s'agit de « **développer des transports plus intelligents** ». Gilles Baustert souligne en ce sens que chez Scania « **ce sont plus de 400 000 véhicules qui sont connectés en temps réel** » afin d'optimiser les usages. Enfin le dernier levier, il consiste à avoir recours aux « **carburants alternatifs et l'électrification** ».

Plus globalement, ce sont trois grandes tendances mondiales qui doivent être prises en compte afin de responsabiliser l'ensemble de la filière des transports, « **l'urbanisation, le développement durable, et la digitalisation** ». Aujourd'hui un habitant sur deux vit dans une zone urbaine, en 2050 ce « **seront 6,7 milliards d'habitants, c'est-à-dire 7 habitants sur 10** ». Dans le secteur des transports routiers, ce sont 3 autres orientations qui apparaissent : « **la connectivité des véhicules, l'électrification, et l'autonomie des véhicules** ».

Il faut savoir aujourd'hui que « **le coût social et économique de la pollution de l'air est estimé à 5 milliards d'euros par an à Paris, soit 1600€ par an et par habitant.** ». Les externalités négatives de la pollution sont donc considérables, mais obligent aussi à une forte adaptabilité de la part des entreprises du secteur des transports routiers. Scania a investi 1 milliards d'euros pour passer de la norme EURO V à la norme EURO VI, ce qui représente un « **surinvestissement de l'ordre de 10 000 € par véhicule** » pour les transporteurs. Par ailleurs plus de 10% des achats de camions et la quasi-totalité de ceux d'autobus urbains d'aujourd'hui, sont dédiés aux énergies alternatives, sujet au cœur des débats du forum.



« Aujourd'hui, plus de 10% des camions et la quasi-totalité des autobus vendus par Scania roulent aux énergies alternatives »

État des lieux : quelles initiatives et actions concrètes en matière de transition énergétique des transports routiers dans nos territoires aujourd'hui ?

Surveiller la mise en application de la loi d'orientation des mobilités (LOM)



« J'ai été nommé co-rapporteur, avec trois de mes collègues sur l'application de la LOM »

Madame la Députée Marie-Noëlle Battistel, Vice-présidente de la Commission des affaires économiques a été interrogée sur le premier bilan qu'elle pouvait tirer sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), adoptée en décembre dernier, et plus particulièrement sur le volet de la transition énergétique des transports routiers. En préambule, Madame Battistel a rappelé que les députés étaient aussi chargés de contrôler l'exécution de la loi, et qu'elle avait été nommée co-rapporteur sur le sujet. Par cette mission, trois ans après la promulgation de la LOM, **« il y aura un rapport d'évaluation de la loi, et là on mesurera les impacts positifs et négatifs des mesures qui auront été prises »**.

La Députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère estime qu'à ce jour **« un grand nombre de mesures édictées par la loi n'étaient pas encore précisées par les nécessaires décrets d'application »**. A ce jour, et pour clore le processus législatif de la LOM, Marie-Noëlle Battistel attend donc un certain nombre de décrets, attendus au premier semestre 2021, retard causé par la crise sanitaire que nous traversons.

Aux yeux de la parlementaire, cette loi comprend une **« ambition en matière de transition énergétique dans les transports routiers, de façon à encourager les nouvelles mobilités peu ou non polluantes »**.

Madame la Députée a souhaité indiquer que la crise que nous traversons **« n'est pas propice pour favoriser les investissements dans les entreprises »**. Il faut selon elle être vigilants quant à ce télescopage entre la situation sanitaire et la nécessité d'aller vers un renouvellement plus important de la flotte de véhicules. Ne pas perdre de vue cette ambition. **« Dans les échanges législatifs sur le sujet du Projet de Loi de Finances 2021, il y a un certain nombre de leviers fiscaux qui viennent en aide à la filière des transports routiers »**. Ce sont 8 milliards d'euros qui sont fléchés pour les transports dans le cadre du budget, soit une augmentation de 250 millions d'euros par rapport à 2020. C'est sans compter sur les 10 milliards d'euros prévus dans le Plan de Relance.

La Région, chef de file de la mobilité durable

La Région opère une flotte de 5000 véhicules, 4000 autocars et un millier de véhicules de plus petites capacités qui circulent tous les jours.

Dans son approche politique, la Région a mis en place une phase d'expérimentation dans la vallée de l'Arve qui concentre des taux d'émissions de particules fines importantes, afin notamment de **« positionner la ligne d'autocars reliant Cluses-Chamonix au GNV »**.

Pour Paul Vidal, il est du **« rôle de la collectivité d'amorcer la pompe »** afin de forcer l'ambition de faire de la transition énergétique dans les transports un levier économique à part entière. Concernant par exemple le GNV, **« aujourd'hui ce sont 50 cars qui circulent au biogaz, et une trentaine de véhicules qui tournent à l'huile de colza »**

Sur son rôle plus particulièrement d' élu local, Paul Vidal, Maire de Toussieu, estime que la commune dispose encore de quelques compétences en matière de mobilité : **« localement, nous savons en tant que communes ou communautés de communes mettre en place des plans de déplacements car on connaît le territoire »**. L'échelle politique des enjeux de mobilité est donc prégnante, et il est important que chaque collectivité agisse à son échelon, en coordination avec la Région.



« La transition énergétique a un prix, mais l'arrivée de nouvelles technologies rend les solutions économiquement compétitives »

Le mix énergétique des transports adapté au territoire

En sa qualité de Directrice performance opérationnelle auprès de l'opérateur de transports Transdev, Émilie Lacroix a tenu à mettre en perspectives les ambitions du groupe dans la transition énergétique des réseaux opérés en Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Les exemples inspirants se trouvent notamment dans les expériences menées par le groupe à travers le monde. La solution d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement ne peut se faire sans investir dans le **« mix énergétique et il n'y a pas une solution standard. Il est nécessaire de s'adapter en fonction de chaque territoire afin de tenir compte des écosystèmes locaux »**.



« Il n'y a pas de solution standard : il y a un mix énergétique à adapter à chaque territoire. »

Le Groupe Transdev est aussi engagé, dans le développement de phases d'expérimentations auprès des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Émilie Lacroix souligne par ailleurs l'objectif de dépasser ces phases d'expérimentations pour les transformer en mode opérationnel. **« C'est exactement ce qui a été déployé pour la Ville de Chamonix avec des bus roulant au GNV ; Transdev a aussi mis en place du bioéthanol issu de marc de raisin en expérimentation en 2019, c'est à dire de déchets de résidus viniques, sur la flotte des cars du Rhône »** à proximité de la distillerie du Beaujolais.

Par ailleurs, Transdev est le premier opérateur européen de transports dans l'électromobilité. Le Groupe s'inspire de toutes les solutions développées en lien avec les collectivités locales AOM. C'est de cet échange que naissent des solutions plus adaptées aux territoires. Émilie Lacroix croit enfin beaucoup en la mutualisation des usages pour massifier les transitions écologiques et économiques.

Construire la mobilité décarbonée de demain par l'innovation



« La transition énergétique doit s'opérer tout en gardant à l'esprit les contraintes économiques des transporteurs. »

Rémi Berger, Directeur Innovation chez CARA - European Cluster for Mobility Solutions, a comme principal rôle au sein de cette structure de favoriser l'innovation dans le système de transports de biens et des personnes.

Il s'agit d'accompagner l'écosystème d'entrepreneurs et de chercheurs, en appui aux politiques régionales, nationales et européennes, en faveur du développement de solution pour la mobilité décarbonée mais aussi pour le développement du véhicule autonome et connecté, le déploiement de la mobilité servicielle et optimiser les solutions pour la logistique du derniers kilomètre.

L'une des pistes de travail développée par le CARA est d'innover. CARA aborde de nombreuses thématiques au travers de ses programmes de recherche, que ce soit « **sur l'architecture des véhicules, autour des questions de l'allègement ou du rendement des véhicules, intégrant par exemple l'enjeu de la consommation des auxiliaires** » ou sur le « **développement et le déploiement de solution de motorisation afin de favoriser le levier énergétique des transports routiers** ».

Par ailleurs, Rémi Berger indique l'expertise de CARA pour accompagner les projets de territoires avec les agents économiques locaux, par exemple le Projet Equilibre avec 4 PME dans la Vallée de l'Arve, qui consiste à valider l'option de la transition énergétique vers le GNV pour les véhicules lourds. Pour ce faire, le Projet Equilibre a fait le choix d'une expérimentation cadrée par une approche scientifique, afin d'obtenir des réponses incontestables sur la pertinence de cette transition, d'un point de vue écologique, économique et opérationnel.

Plans de relance : quelles innovations pour construire la mobilité durable en Région Auvergne-Rhône-Alpes ?



« Nous investissons dans la méthanisation et l'hydrogène pour produire notre énergie verte sur le territoire »

La Région AURA engagée en faveur des gaz verts

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a investi 24 millions d'euros pour le déploiement des méthaniseurs. **« A la mi-2020, 104 unités étaient déjà en fonction, et 64 sont actuellement en développement »** rappelle le conseiller régional, qui poursuit en indiquant qu'en 2021, la Région aura atteint ses ambitions en la matière.

Paul Vidal souligne cependant que les installations sont les plus nombreuses en milieu rural, et qu'elles rencontrent en ce sens des difficultés en matière de raccordement au réseau pour la réinjection. C'est l'un des points importants pour augmenter la part de biogaz dans les transports régionaux.

La Région concentre par ailleurs 80% de la chaîne de valeur de la filière hydrogène implantée sur son territoire, et développe en ce sens une politique ambitieuse. **« Aujourd'hui on verdit le parc avec de l'hydrogène, car à terme, cette énergie sera la plus facile à stocker et à transporter »**.

Paul Vidal de poursuivre, que le seuil permettant une rentabilité sur l'installation de ces stations est fixé à au moins 50 véhicules autour d'une station. En ce sens, **« la Région finance à hauteur de 15 000€ par véhicule, à tous les artisans et commerçants qui souhaiteraient passer à l'hydrogène »**.

Miser sur le mix énergétique pour l'avenir

La Députée de l'Isère souhaite plutôt proposer un **« panel de développement »**, au lieu de se focaliser sur une seule source d'énergie. Ainsi, le BioGNV et l'hydrogène vert obtenu par électrolyse de l'eau, en fonction des productions d'énergies renouvelables locales, lui semblent aller dans le bon sens.

La Vice-présidente de la Commission des affaires économiques à l'Assemblée Nationale attire notre attention sur le fait qu'il **« ne faut pas mettre en tension la filière des agro-carburants, cela reviendrait à mettre une pression(?) trop forte sur le monde agricole et sur sa production »**.

Marie-Noëlle Battistel souhaite suivre le déploiement des 7 milliards d'euros annoncés dans le plan Hydrogène afin qu'ils aillent bien au **« démarrage et au soutien de cette filière qui est prégnante dans cette Région »** et sur plusieurs années. Le rôle des pouvoirs publics sera de faire jouer leurs fonctions d'amorçage dans le soutien à cette filière.



« Avec les bus BioGNV, on obtient une réduction de 75% des émissions de CO₂ »

Pour elle, il ne faut pas non plus oublier la complémentarité du routier avec le ferroviaire, notamment dans le cas du transport de marchandises : des complémentarités et investissements doivent être réalisés sur ce point.



« **Une meilleure gestion des flux passe par une optimisation via le numérique** »

Mobiliser la R&D notamment sur la connectivité

Le Directeur Innovation de CARA estime que « **c'est très difficile d'investir massivement sur de l'électromobilité, de l'hydrogène, ou encore des carburants de synthèse** » pour les entreprises du secteur sans avoir une visibilité claire des politiques d'encouragements associées sur les années à venir. Afin de combler ce manque, il appelle de ses vœux à ce que la puissance publique vienne pousser ces innovations de façon plus pérenne.

L'une des innovations consisterait à développer la connectivité, « **pour optimiser au mieux l'organisation de notre système de transports** », sans oublier les leviers relatifs à l'autonomisation qui va aider à optimiser les systèmes. Selon Rémi Berger la Région Auvergne-Rhône-Alpes est d'ailleurs un bon partenaire à travers les actions qu'elle met en place.

Avec la dimension européenne, le cluster est en capacité de lever des marges de manœuvres financières importantes au niveau européen. C'est d'ailleurs l'une des missions du cluster que de cibler et d'articuler les aides sur des projets « **d'innovations, d'alimentation, ou de développement économique ou industriel** ».

CARA participe aussi au Comité Technique Hydrogène auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour faire valoir son expertise et sa connaissance de l'écosystème de la construction des véhicules auprès des acteurs publics et privés. Ce travail de conseil permet donc de guider les acteurs régionaux sur la meilleure stratégie énergétique à adopter.

Transdev : environnement et économie au cœur de la relance

Sur les investissements de l'opérateur de transports dans le domaine des carburants plus respectueux de l'environnement sur le périmètre régional, Émilie Lacroix indique que Transdev met en avant le GNV et le BioGNV pour les transports en milieu périurbain et rural. « **C'est une technologie qui est à ce jour mature avec une bonne autonomie une performance environnementale satisfaisante et des coûts proches du diesel.** »

L'un des prochains objectifs sera de faire baisser les TCO (*Total Cost of Ownership, pour coût total de possession*) des véhicules.

Cette volonté ne peut que passer par une massification des usages, souligne-t-elle, afin d'atteindre une acceptabilité économique suffisante.

Comme tous les opérateurs de transports, l'objectif pour Transdev est d'être le plus en alerte possible sur les Appels à Manifestation d'Intérêts (AMI), « **être à l'écoute de toutes les innovations, et des nouvelles expérimentations en matière de renouvellement des flottes, tout en gardant une logique économique** ». En ce sens, l'hydrogène et la transformation des cars existants (rétrofits) sont observés de près par l'opérateur : ce sont des filières industrielles naissantes qui permettraient d'optimiser les coûts tout en assurant la nécessaire transition énergétique des transports.

Le Green deal est une vraie opportunité pour l'opérateur : « **On assiste à une effervescence de projets à des dimensions territoriales notamment en montagne avec des initiatives sur des écosystèmes locaux de mobilités** ».



« **La transition énergétique doit s'opérer tout en gardant à l'esprit les contraintes économiques des transporteurs.** »

Évaluer l'effectivité des aides publiques versées

Marie-Noëlle Battistel, estime que ce défi ne peut être atteint que si on « **embarque le maximum de personnes** ». Cette volonté d'inclure toute la chaîne de valeur dans ce processus de transition repose à ses yeux sur trois leviers politiques : « **l'économie, l'aspect de la transition, et l'aspect social et soutenable** ». C'est dans cette démarche globale, que la Députée inscrit sa démarche en faveur d'une mobilité plus verte.



Dans la capacité à rebondir qu'auront les entreprises de la mobilité, une part importante reposera sur les innovations « **pour que tout ne repose pas sur des dispositifs fiscaux, mais que les aides puissent être fléchées le plus possible.** » La Députée attend beaucoup d'éclaircissements sur les décrets d'application de la LOM.

« Il faut mettre en place la conditionnalité des aides et qu'elle soit destinée exclusivement au renouvellement des parcs »



« Les véhicules autonomes en milieu rural, notamment dans la Drôme, offrent de belles perspectives »

Trouver de nouvelles solutions de mobilité

Paul Vidal est interrogé sur sa double casquette de Conseiller Régional et de Maire de la Ville de Toussieu, et plus particulièrement sur la façon dont les collectivités régionales et intercommunales coopèrent ensemble sur ces sujets de la mobilité. Cette question permet à l' élu de préciser que le modèle de la Métropole de Lyon dispose d'un statut particulier dans le paysage institutionnel national. En effet, les compétences de la métropole, et a fortiori celle touchant à la mobilité, ont un périmètre aussi large que le ressort territorial du département du Rhône.

Sur les Zones à Faible Émissions (ZFE) et leur déploiement prévu dans les métropoles de France, il faut réfléchir à cette question de façon fine.

Afin de ne pas trop subir la période d'installation des ZFE dans la Métropole de Lyon, Paul Vidal met en avant des solutions développées par ailleurs comme les véhicules électriques, les autocars hybrides et celle d'une navette autonome électrique (hydrogène dans 18 mois) dans la Drôme en milieu rural. Cette nouvelle offre de service est une très belle expérience car elle met à l'honneur une « **énergie propre** ». De plus, cette navette autonome permet de faire face à la pénurie de chauffeurs pour lequel le passage du permis de conduire à partir de 24 ans empêche les jeunes de s'investir dans ces métiers pourtant en tension.

Conclusion : préparer dans le dialogue l'avenir des transports

Marie, Noëlle Battistel, Députée de L'Isère, estime que seul un soutien à la filière des transports routiers dans sa globalité sera efficace, puisque l'on fait face à une pluralité d'entreprises : des grosses entreprises de portée internationale et des TPE et PME. Ces dernières maillent le territoire, et elle pense notamment aux entreprises de transports scolaires si structurantes dans le transport de personnes. 240 000 élèves sont quotidiennement transportés, ce qui est un levier en matière de transition énergétique des territoires.

Émilie Lacroix, Directrice performance opérationnelle auprès de l'opérateur de transports Transdev, souhaiterait voir naître davantage de synergies entre toutes les entreprises. Les plus grandes devant aider les plus petites dans le développement d'une mobilité durable et plus inclusive. L'heure est vraiment à la coordination et à la mutualisation des énergies, dans ce contexte contraint que nous connaissons tous.

Paul Vidal, Conseiller Régional, rappelle qu'en tant que chef de file sur les compétences de la mobilité, le rôle de la Région est de soutenir les entreprises sur ces sujets. A titre d'exemple, la Région peut acheter un véhicule pour son compte et faire une forme de marché un peu différent que ce qui est communément pratiqué ailleurs, l'objectif étant de dégager des marges de manœuvres financières pour les plus petites entreprises. Encore une fois le volontarisme de la Région est mis en avant par cette initiative en faveur d'une transition énergétique à la portée de tous.

Rémi Berger, Directeur Innovation chez CARA-European Cluster for Mobility Solutions, souhaite que les acteurs qui s'engagent dans ce changement de modèle ne subissent pas trop les lois de la rentabilité économique. L'objectif pour Rémi Berger est d'oser projeter le plus loin possible cette filière afin de l'orienter vers des modèles viables. Les seuls critères de rentabilité fondés sur le coût ne devraient pas être un frein au déploiement des énergies vertes, notamment lorsqu'il s'agit de marchés publics, véritable levier de développement pour nos entreprises.

Remerciements / listes des participants

Le Forum de la Transition Energétique des transports routiers de Lyon et Scania remercient les personnalités qui se sont inscrites pour ces échanges :

Prénom	NOM	Fonction	Entité
Hubert	Allemand	PDG	TRANSPORTS ALLEMAND
Laurent	Amadiou	MAIRE	VILLE DE SAINT-EGREVE
Jérôme	Ayel	Responsable des achats	SAMAT
Olivier	Aznar	Acheteur	Métropole de Lyon
Francois	Baillenx	Commercial	OLEO100
Marie-Noelle	Battistel	Députée de l'Isère - Rapporteur évaluation de la LOM	ASSEMBLEE NATIONALE
Gilles	Baustert	Directeur communication et relations institutionnelles	Scania France
Mustapha	Belkaraouia	chef de projet transition écologique	MAIRIE D'EYBENS
Remi	Berger	Directeur Axe Innover	CARA
Michael	Berthelot	Directeur	SCANIA RHONE ALPES
Guillaume	Bignier	Responsable Secteur	GROUPE AVRIL
Marie	Boudoussier	Chargée de projets Développement durable	MAIRIE DU CHAMBON-FEUGEROLLES
Laurence	Bussiere	Conseillère régionale	Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Emilie	Chalas	Députée	ASSEMBLEE NATIONALE
Véronique	Chion-Dutertre	Responsable supports marketing	Scania France
Romarc	Clerc	Délégué à la formation et à la sécurité	AUTOCARS MAISONNEUVE
Thomas	Crémoux	Chargé de Mission Alternatives Energétiques	CARA
Pascal	Crestin	Chef de produit	SCANIA FRANCE
Laurence	Crocherie	Chargée de promotion des ventes	SCANIA FRANCE
Stephane	Croisier	Président	CONTINANTAL LOGISTICS
Philippe	Dallerta	Conseiller des ventes	Scania France
Mathieu	de Viegler	Consultant	Com'Publics
Florent	Delomier	chef de Région	scania finance
Daniel	Déplante	Premier adjoint au maire	MAIRIE DE RUMILLY
Benjamin	Devun	Responsable Technique	SAIPOL
Benjamin	Duband	Conseiller des ventes	Scania France
Lise	GAUD	Cabinet du Président	CC Foncigny Glières
Louis	Gaultier	Assistant commercial	Scania Rhône-Alpes
Michael	Gerard	Acheteur	Métropole de Lyon
Guillaume	Gontard	Sénateur Écologie Solidarité et Territoires	SENAT
Louison	Guinfolleau	Ingénieur des ventes	Scania France
Meftah	Hireche	Gérant	SARL HAKO BMRS
Serge	Jung	Président	SYM2B
Rachid	Kaddouri	Responsable souscription assurances	SCANIA FINANCE FRANCE
Catherine	Kamowski	Députée	ASSEMBLEE NATIONALE
Emilie	Lacroix	Directrice performance opérationnelle	Transdev
Constance	Lauffet	Directrice Démonstration sur les territoires	CARA
Antoine	Leveugne	Chef de région cars et bus	Scania France
Thibault	Loddé	Chargé de communication digitale	Scania France
Pascal	Megevand	Co-gérant - Directeur R& D SI	SARL MEGEVAND FRÈRES
Abde	Menii	Responsable énergies alternatives	Scania
Guillaume	Metivier	Délégué collectivités Pôle Mobilités - énergies	Com'Publics
Severine	Michaud	Dirigeante	TRANSPORTS MICHAUD
Fanny	Michaud	Collaboratrice parlementaire	ASSEMBLEE NATIONALE
Vivian	Montel	Conseiller des ventes	Scania Voreppe
François-Xavier	Morin	Chargé de mission Contrats routiers	Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Grégory	Oge	PDG	TSE FRANCE
Emilie	Peyric	CO-GERANTE	TRANSPORTS TORRES
Philippe	Pierson	Responsable devplnt reseau bus urbain et interurbain	Scania FRANCE SAS
Valerie	Querlioz	Présidente	PSL QUERLIOZ
Franck	Rivolly	P.D.G	TRANS RF SAS
Jean-Marc	Rolland	Conseiller Municipal délégué aux mobilités douces	MAIRIE ALBERTVILLE
Philippe	Rousseau	Chef de Produit	Scania France
Damien	Rubis	Chargé de projets	CC Arve et Saleve
Damien	Thomine	CAR ET BUS	scania
Anne-Sophie	Toumit	Chef de projets event	Scania France
Marie	Tournois	Responsable communication	SAIPOL
Stéphane	Valli	Maire	VILLE DE BONNEVILLE
Paul	Vidal	Conseiller régional délégué aux transports scolaires	Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Michèle	Vullien	Membre du bureau	SYTRAL